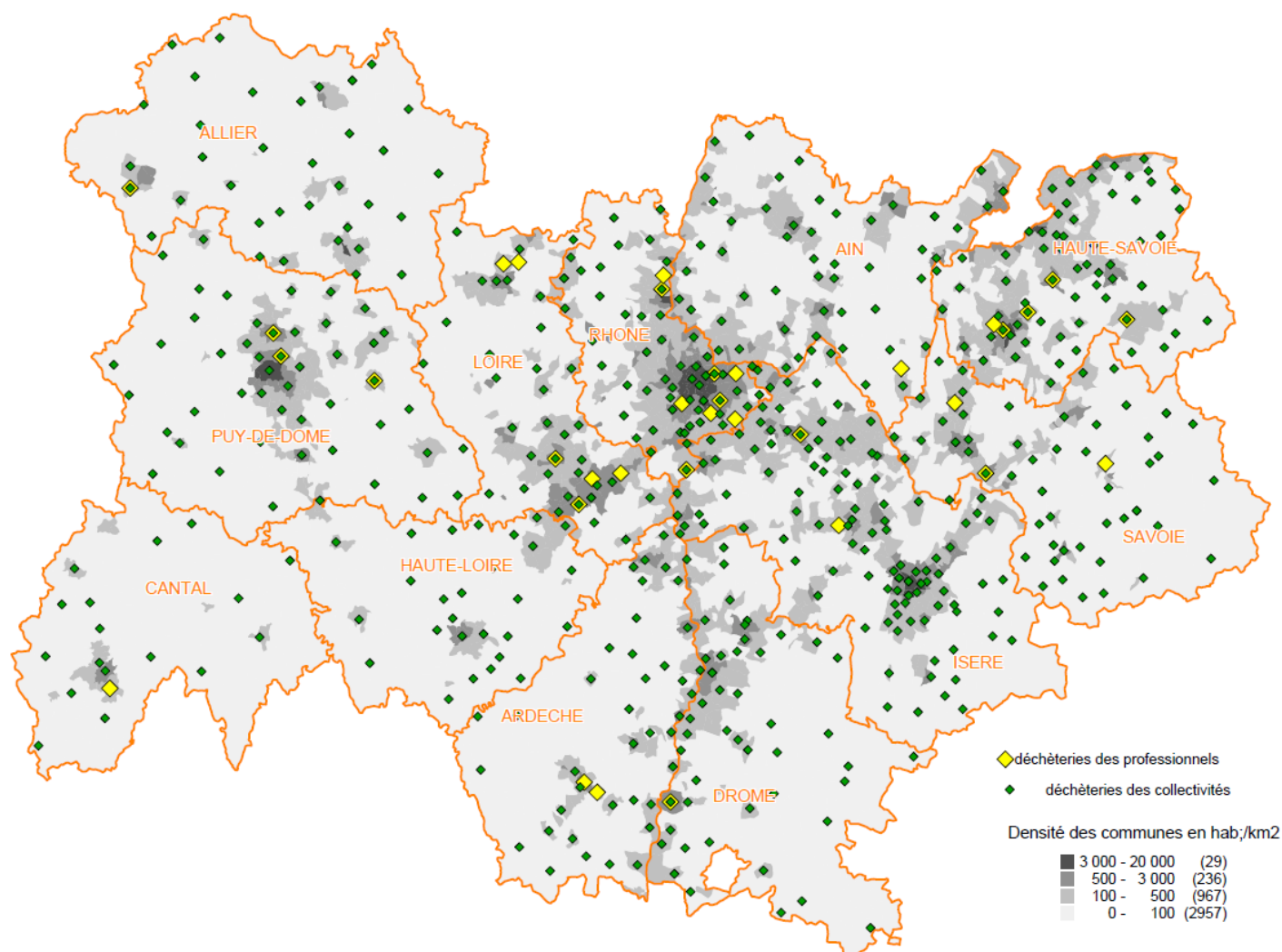




ENQUÊTE 2017  
DONNÉES 2016

## Les Déchèteries en Auvergne-Rhône-Alpes AuRA

### ① Situation géographique des déchèteries et densité de la population



En 2016, 100 % des ménages d'Auvergne-Rhône-Alpes sont desservis par une déchèterie publique.  
Par contre les territoires ne sont pas tous couverts par une déchèterie professionnelle (cf. définition page 5).

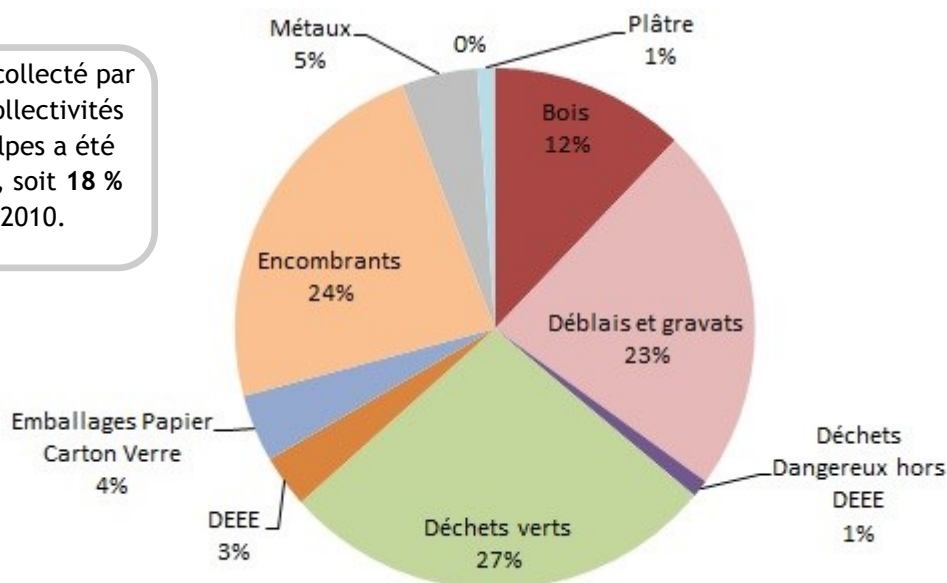
#### POUR ALLER PLUS LOIN

Listes et cartes accessibles sur [www.sindra.org](http://www.sindra.org), Les déchets en Auvergne-Rhône-Alpes, Déchets non dangereux, Collecte et déchèterie  
[www.sinoe.org](http://www.sinoe.org)

## ② Déchèteries des collectivités

### 2.1 Répartition des déchets collectés en déchèteries en Auvergne-Rhône-Alpes en 2016 (en pourcentage des tonnages)

En 2016, le tonnage collecté par les déchèteries des collectivités en Auvergne-Rhône-Alpes a été de **1 825 048 tonnes**, soit **18 %** de plus par rapport à 2010.



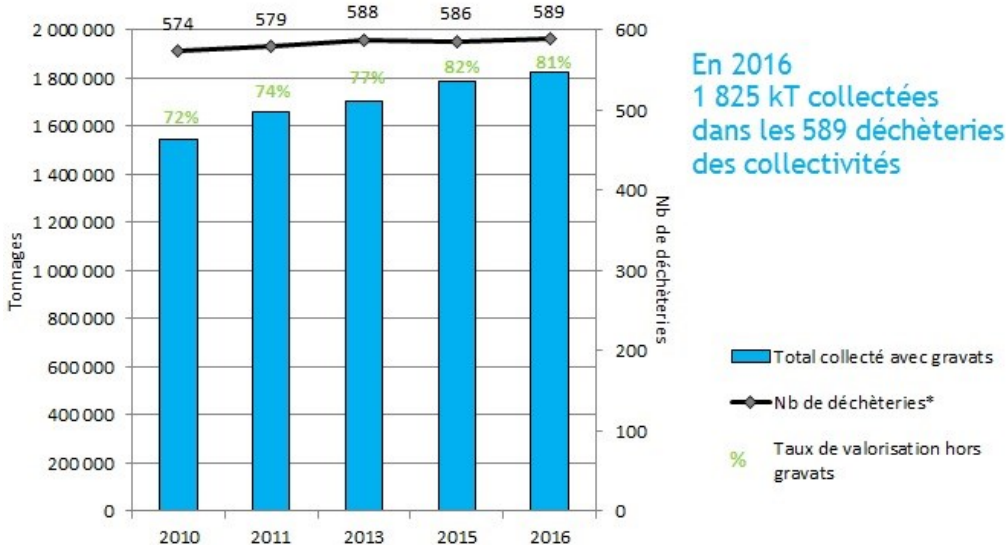
### 2.2 Evolution du nombre de déchèteries et des tonnages reçus de 2010 à 2016

Entre 2010 et 2016, le solde de création/fermeture de site est positif, avec +15 déchèteries.

Si l'on regarde en détail ce sont 40 ouvertures d'installations et 25 fermetures.

Les départements qui enregistrent une hausse significative du nombre de leurs installations sont l'Isère (+4), le Rhône (+3), la Loire et la Haute-Loire (+2 chacun).

Sur la période l'Ain perd un site.



En 2016  
1 825 kT collectées  
dans les 589 déchèteries  
des collectivités

\*Nombre de déchèteries des collectivités en fonctionnement au 31 décembre de l'année de référence

En 2016, plus de 1 143 450 tonnes (81%) de déchets hors gravats collectés en déchèterie des collectivités sont envoyés vers une filière de valorisation. Sur ce tonnage :

- 13% rejoint une filière de valorisation énergétique,
- 44% rejoint une filière de valorisation matière,
- 46% rejoint une filière de valorisation organique.

Les tonnages collectés ont augmenté de plus 18 % entre 2010 et 2016. La part de valorisation hors gravats augmente aussi régulièrement de 72 à 81 % des flux collectés et + 36,5 % entre 2010 et 2016.

Les déblais et gravats sont soit enfouis (38%) soit valorisés (62%). La filière exacte n'étant pas toujours connue avec précision, ces données sont donc à prendre avec précaution.

#### POUR ALLER PLUS LOIN

[www.sindra.org](http://www.sindra.org), Les déchets en Auvergne-Rhône-Alpes, Déchets non dangereux, Collecte et déchèterie  
[www.sinoe.org](http://www.sinoe.org)

## 2.3 Ratio par habitant par catégorie des déchets collectés en déchèteries en Auvergne Rhône-Alpes en 2016

Catégorie de déchets	Ratio à l'habitant INSEE*	Ratio à l'habitant DGF*	Evolution ratio à l'habitant permanent 2010-2016**
Bois	28	26	46%
Déblais et gravats	53	49	3%
Déchets dangereux***	3	2	65%
Déchets verts	63	59	12%
DEEE	8	7	48%
Emballages Papier Carton Verre	10	9	11%
Encombrants	54	50	7%
Métaux	11	10	-3%
Plâtre	3	2	163%
Autres****	0,10	0,10	
<b>Total</b>	<b>231</b>	<b>215</b>	<b>13%</b>

\* Population desservie INSEE SINOE 20156 Population desservie DGF 2016.

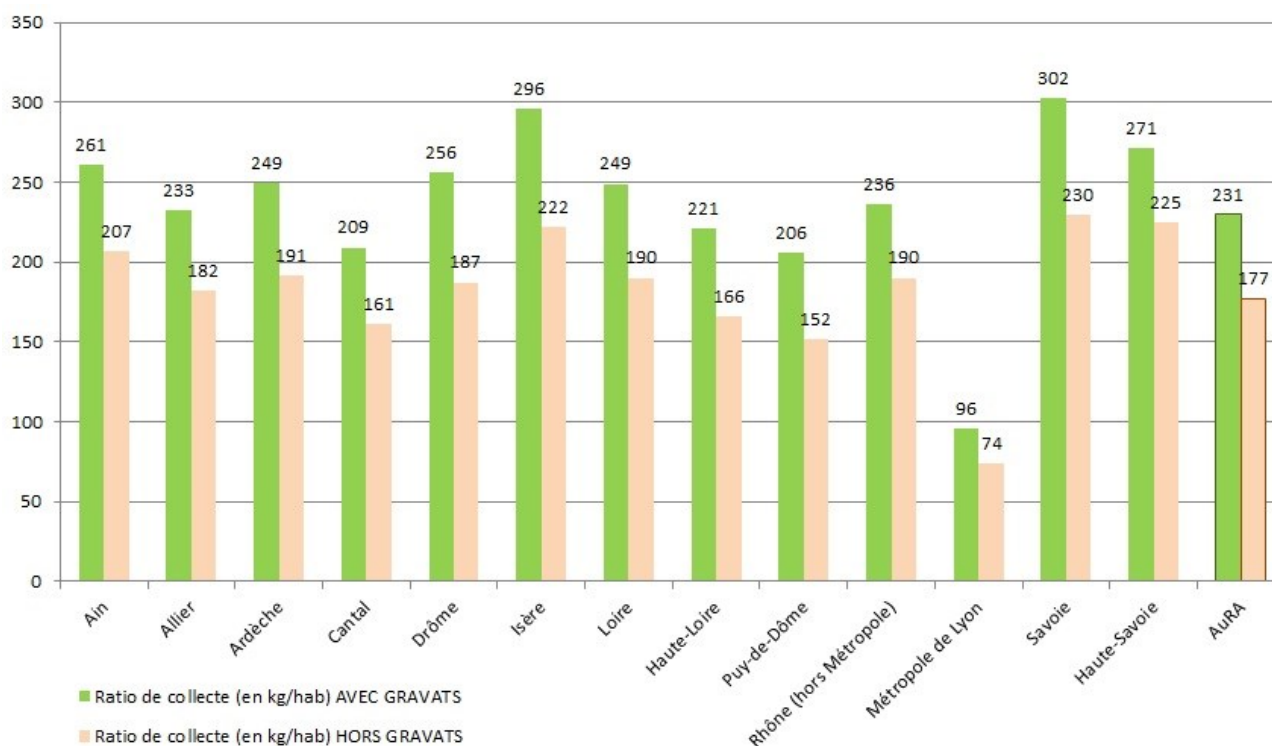
\*\* Comparatif sur les ratios à l'habitant permanent 2016 et 2010.

\*\*\* Catégorie Déchets dangereux : hors DEEE et hors bois traités

\*\*\*\* Catégorie Autres : inclus les corps gras et les déchets en mélanges

De 2010 à 2016, le ratio global à l'habitant a augmenté de 13%. Sur cette période les ratios de bois, DEEE, déchets dangereux et plâtre ont connus une forte hausse, liée à l'émergence de ces nouvelles filières.

## 2.4 Ratio par habitant INSEE\* des tonnages globaux collectés en déchèteries en Auvergne-Rhône-Alpes en 2016 par département



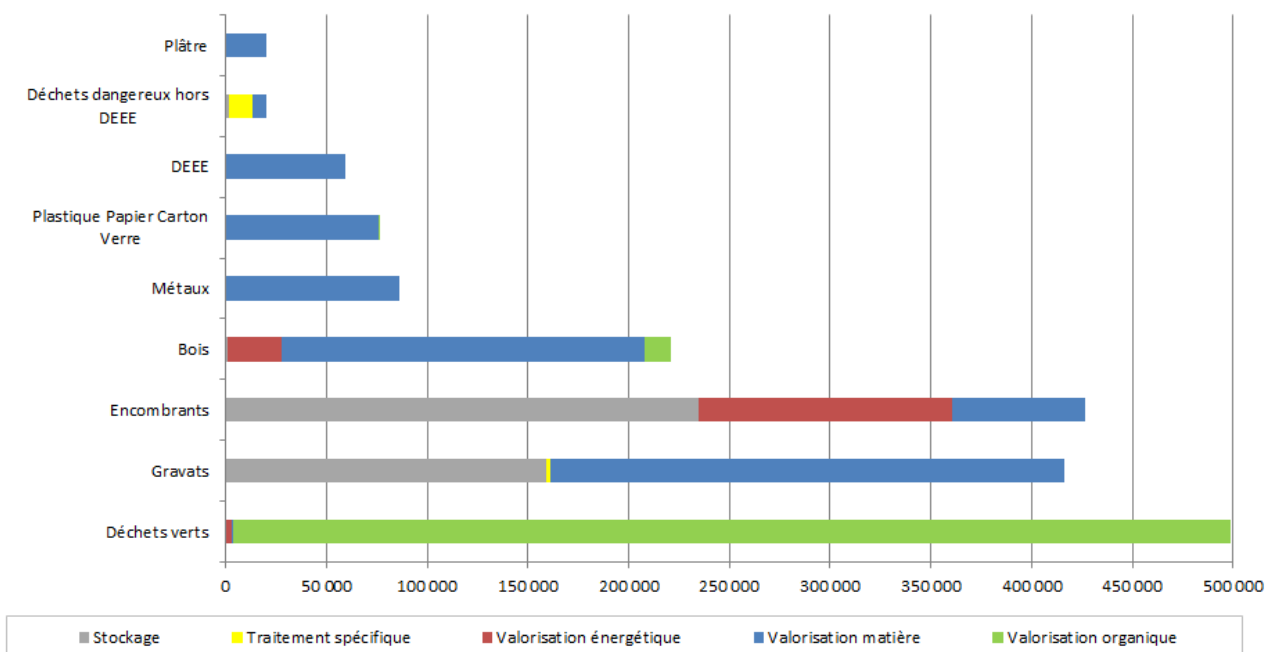
\* Ratios du graphique calculé par rapport à la population desservie INSEE SINOE 2016.

Le ratio avec gravats des tonnages collectés en 2016 en déchèteries est au global pour Auvergne-Rhône-Alpes de 231 kg/hab. INSEE (population INSEE SINOE 2016) et de 215 kg/hab. DGF 2016  
Le ratio sans gravats est de 178 kg/hab. INSEE et de 166 kg/hab. DGF 2016

### POUR ALLER PLUS LOIN

[www.sindra.org](http://www.sindra.org), Les déchets en Auvergne-Rhône-Alpes, Déchets non dangereux, Collecte et déchèterie  
[www.sinoe.org](http://www.sinoe.org)

## 2.5 Destination des déchets collectés en déchèteries en Auvergne Rhône-Alpes en 2016 (en tonnes)



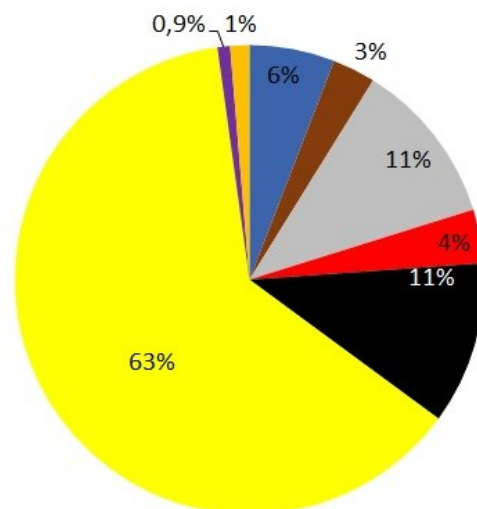
Déchets dangereux hors DEEE : déchets dangereux diffus des ménages, n'inclus pas les bois traités  
 DEEE : Déchets d'équipements électriques et électroniques  
 Bois : inclus toutes les catégories de bois y compris les bois traités.

Les déchets qui ne sont pas valorisés sont essentiellement les encombrants (235 kT) et les déblais et gravats (159 kT). Les bennes en mélange de ces matériaux rendent la valorisation difficile.

## 2.6 Déchets dangereux diffus des ménages (DDS)

Les déchets dangereux diffus des ménages représentent 0,9% du tonnage global collecté en déchèterie (le bois traité non inclus). Cette part est en augmentation depuis 2010.

Type de déchet	Tonnages collectés 2016*
Batteries auto	1 010
Piles et accumulateurs	511
Amiante	1 951
Huiles minérales (moteur ou autres)	1 930
Déchets dangereux diffus différenciés ou non (DDS)**	10 795
DASRI et médicaments	150
Bouteilles gaz et extincteurs	226
Autres (Cartouches d'encre, radiographies, filtres à huiles)	637
	17 211



Avec la mise en place de la filière REP en avril 2013, les collectivités commencent à mieux connaître les tonnages par type de DDS collectés sur leur territoire (qu'ils soient inclus ou hors REP).

De 2010 à 2016 les tonnages collectés des déchets dangereux en déchèteries ont augmenté de 48%. Sur cette période, les DDS différenciés ou non ont augmenté de 45% et l'amiante de 92%.

En 2016 en AuRA la collecte des déchets dangereux diffus en déchèteries (hors bois traité) est de 2,2 kg/hab. INSEE (population INSEE SINOE) et de 2 kg/hab. DGF.

\* Tonnages collectés indiqués dans ce tableau inclus aussi les tonnages collectés sur des déchèteries hors AuRA qui desservent au moins une commune en AuRA

\*\* DDS : inclus petits déchets chimiques en mélanges, solvants, peintures, déchets acides, déchets de produits agro-chimiques, emballages souillés  
 Les huiles végétales ne sont pas classées dans les déchets dangereux mais sont des liquides susceptibles de créer une pollution.

### POUR ALLER PLUS LOIN

[www.sindra.org](http://www.sindra.org), Les déchets en Auvergne-Rhône-Alpes, Déchets non dangereux, Collecte et déchèterie

[www.sindra.org](http://www.sindra.org), Les déchets en Auvergne-Rhône-Alpes, Déchets dangereux, Collecte, DDS et DEEE

[www.sinoe.org](http://www.sinoe.org)

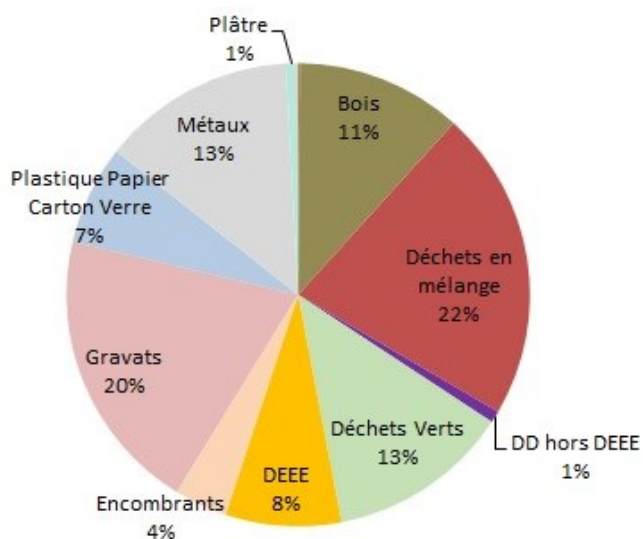
## 2.7 Les Déchets d'Eléments d'Ameublement (DEA)

Au niveau Auvergne-Rhône-Alpes, 170 déchèteries ont collecté des DEA en 2016 (+72 sites par rapport à 2015). Cela représente 90 EPCI et 80% de la population. (En 2015 52 EPCI pour 64% de la population).

42 513 tonnes de DEA ont été collectées sur les déchèteries des collectivités en 2016 soit 5,4 kg/hab. INSEE (population INSEE SINOE 2016) et 5 kg/hab. DGF 2016 (+72% par rapport à 2015).

### ③ Déchèteries des professionnels

34 déchèteries dédiées uniquement aux professionnels ont déclaré avoir fonctionné en 2016 dans Sindra. Elles sont toutes gérées par un prestataire privé.



En 2016, 139 500 tonnes ont été collectés sur ces déchèteries (données partielles, certaines installations n'ont pas pu différencier les tonnages de leur déchèterie professionnelle par rapport à leurs autres installations : tonnage par exemple inclus sur le centre de tri du même MO).

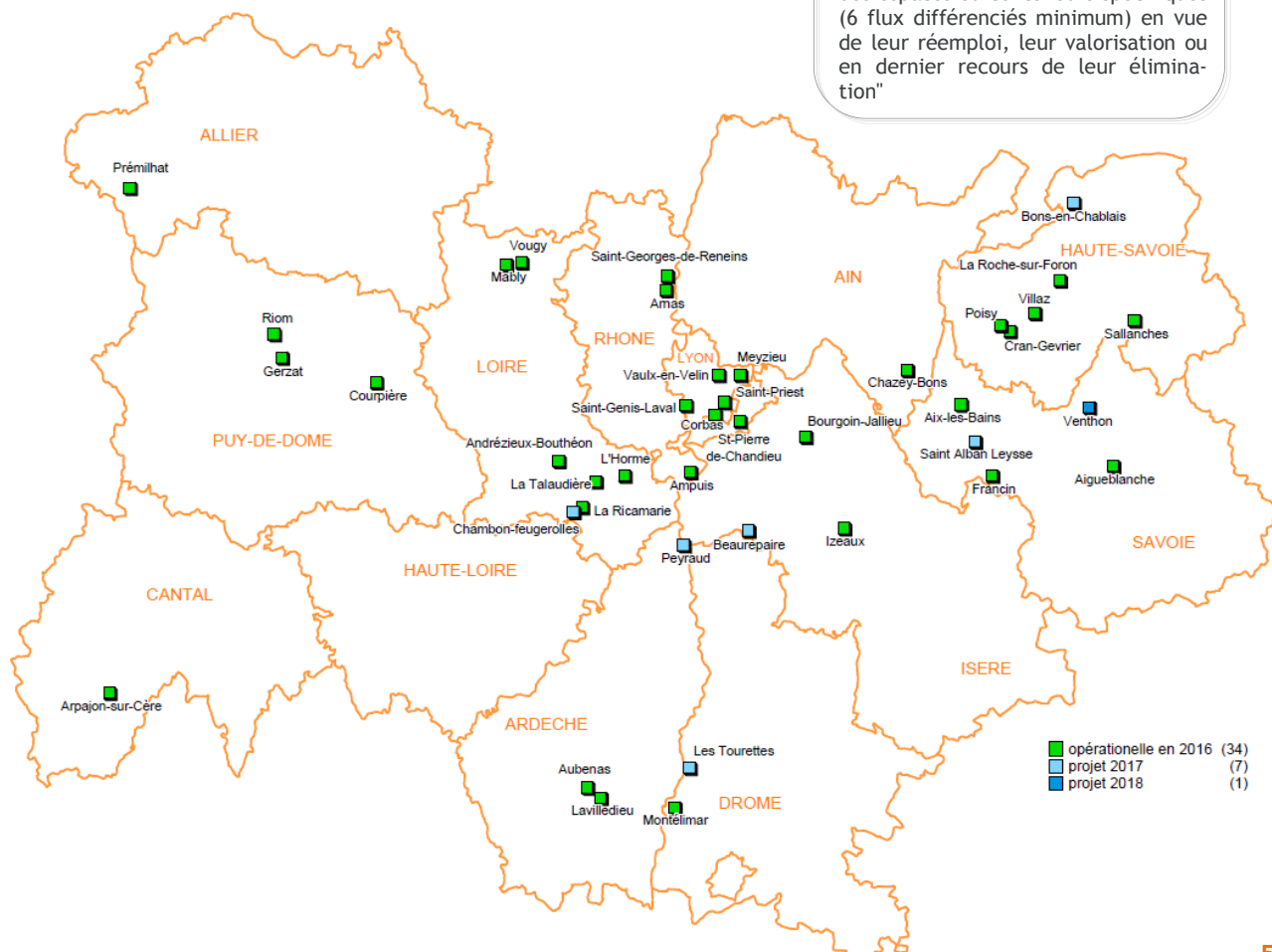
70 % des déchets hors gravats sont valorisés, 7 % vont en stockage.

Les 23 % (hors gravats) restant sont retriés dans des centres de tri (une partie suit donc une filière de valorisation).

Les déblais et gravats représentent 18% des déchets entrants.

#### Définition d'une déchèterie des professionnels :

"Un espace aménagé, clôturé et sécurisé, où les professionnels, artisans, commerçants, peuvent apporter leurs déchets triés en les répartissant dans des espaces ou conteneurs spécifiques (6 flux différenciés minimum) en vue de leur réemploi, leur valorisation ou en dernier recours de leur élimination"



## ④ Données complémentaires sur les déchèteries en Auvergne-Rhône-Alpes

Parc des déchèteries	
Nombre moyen d'habitants desservis par déchèterie (situation 2014 pour les déchèteries régionales)	13 434
Taux de fréquentation (visites par habitant desservi par an)	2,2*
<i>*calcul sur la base des 336 données disponibles sur 589 déchèteries des EPCI qui ont fonctionné en 2016</i>	
Organisation et fonctionnement des déchèteries en 2016 (y compris déchèteries professionnelles)	
Statut du maître d'ouvrage	Public : 95%
	Privé : 5%
Mode de gestion (pour déchèteries des collectivités)	Régie : 65%
	Prestation de service : 34%
	Délégation de service public : 1%
Accueil des professionnels (pour déchèteries des collectivités)	84%
	<i>100% des déchèteries ont renseigné cette donnée</i>
Suivi de la fréquentation (particuliers/artisans-commerçants)	57% des répondants
	<i>98% des déchèteries ont renseigné cette donnée</i>

Édition

Novembre 2018

OÙ TROUVER LES DONNÉES SUR SINDRA et SINOE ?

Espace Grand public :

[www.sindra.org](http://www.sindra.org) : Les déchets en Auvergne-Rhône-Alpes / Déchets non dangereux / Collecte et déchèterie

Espace réservé aux collectivités :

[www.sinoe.org](http://www.sinoe.org) : sur la fiche d'une collectivité, onglet « compétences et services », déchèterie